

08 09 2021 - 15:00 Llbr

## Le certificat obligatoire est lourd de conséquences

Zurich (ots) -

A partir de lundi, le certificat COVID sera également étendu à l'hôtellerie-restauration. GastroSuisse regrette la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral. Cette mesure est difficile à comprendre, car la dynamique de la pandémie s'est encore ralentie ces derniers jours. De nombreuses entreprises vont maintenant subir des pertes de chiffre d'affaires supplémentaires massives. GastroSuisse exige que la Confédération en assume les conséquences

"Cette décision est disproportionnée et conduit à une inégalité de traitement flagrante de la population", déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse, en réaction à la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral d'étendre le certificat à l'hôtellerie-restauration dès lundi. "Cette décision n'est pas non plus compréhensible, ni justifiable", estime C. Platzer. Le Conseil fédéral a toujours dit qu'il ne décidera l'extension que lorsque le système de santé risquera d'être surchargé. "Toutefois, ces derniers jours la dynamique de la pandémie est en perte de vitesse", souligne C. Platzer. Selon les chiffres actuels, l'occupation globale des hôpitaux a diminué de près de 9%.

"Nous avons annoncé que nous ferons preuve de solidarité, si la situation l'exigeait. La fédération a également recommandé la vaccination à ses membres", précise C. Platzer. "Or, avec ce développement, notre compréhension pour cette décision tombe à zéro", ajoute-t-il. Le fait que les clients ne puissent désormais entrer dans un restaurant, café ou bar qu'avec un certificat COVID est lourd de conséquences. "Cela ne divise pas seulement notre société", souligne C. Platzer. Dans l'hôtellerie-restauration, il faut désormais s'attendre, à l'instar des pays voisins, dans de nombreux endroits, à de nouvelles baisses de chiffre d'affaires massives.

Pour certaines entreprises, notamment dans les zones urbaines où le taux de vaccination est beaucoup plus élevé, le certificat obligatoire serait plus acceptable. Dans les zones rurales, cependant, la situation est complètement différente. Une récente enquête auprès des membres de GastroSuisse le confirme: près d'un quart des entreprises s'attendent à une baisse du chiffre d'affaires de 50% ou plus, tandis qu'un tiers estime la situe entre 30 et 50%.

De nombreuses entreprises connaissent déjà des difficultés financières. "L'extension du certificat COVID aggrave encore cette situation", avertit C. Platzer. La demande de GastroSuisse est claire: "Les frais courants non couverts en raison de la baisse du chiffre d'affaires doivent être compensés", déclare C. Platzer. La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral est d'autant plus déconcertante, qu'il n'y a jusqu'à présent pratiquement pas eu de contagion dans la restauration. Rien n'est donc moins sûr que l'extension décidée ait un effet. Enfin, il est à craindre que de nombreuses réunions et manifestations ne se déplacent désormais vers la sphère privée, où il n'existe aucun plan de protection.

GastroSuisse avait proposé au Conseil fédéral des alternatives à l'exigence du certificat. "Malheureusement, celui-ci n'était pas prêt à les prendre en considération", regrette C. Platzer. En outre, la **gestion de la crise par la Confédération a échoué à de nombreux égards**: les vaccinations ont commencé trop tard, la campagne de vaccination a échoué, les vacanciers de retour au pays ont été autorisés à rentrer sans avoir effectué de tests, et trop peu de mesures ont été prises pour fournir des capacités supplémentaires dans le domaine de la santé. "Aujourd'hui, c'est l'hôtellerie-restauration qui paie les pots cassés", constate C. Platzer.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

## Contact:

Casimir Platzer, président de GastroSuisse Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch